Vos questions / nos réponses

Est ce que je peux me rendre aux urgences pour me faire hospitaliser

Par Robin243 Postée le 05/11/2025 06:23

> Je suis accro à la cocaine, la ketamine, le cannabis. j’ai envie de tout stopper et d’être hospitalisé le plus vite possible car je j’arrive pas du tout à me contrôler et ça devient urgent. je me demandais si je pouvais me rendre aux services des urgences et demander d’être aidé la bas pour être pris en charge le plus vite possible

---

Mise en ligne le 12/11/2025

Bonjour,

Nous sommes sensibles au courage dont vous faites preuve en nous contactant pour demander de l'aide. Reconnaitre que vous avez perdu le contrôle et que vous voulez vous en sortir est une première étape essentielle et un acte fort.

Si vous vous sentez en danger face à vos consommations ou que votre état nécessite une prise en charge urgente (malaise, surdose...) ou encore si vous avez des pensées noires, un mal-être trop intense, vous pouvez vous rendre aux urgences ou appeler le 15. Les services hospitaliers pourront faire un bilan de santé, vous mettre en sécurité si nécessaire et vous orienter vers un service d'addictologie.

Vous pouvez aussi dès à présent contacter un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Une équipe pluridisciplinaire spécialisée en addictologie (médecins, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux...) pourra vous accueillir pour du soutien et de l'aide au sevrage. Un protocole personnalisé vous sera proposé en fonction de vos objectifs.

Comme vous avez moins de 25 ans, vous pourrez être reçu dans le cadre d'une Consultation Jeune Consommateur (CJC), spécifique pour votre tranche d'âge. Vous trouverez ci-après 3 adresses au plus proche de votre domicile. L'accueil en CSAPA est confidentiel et non payant (prise en charge 100% par l'assurance maladie) et se fait sur rendez-vous. N’hésitez pas à prendre contact pour des informations et/ou un rendez-vous en mentionnant bien votre âge.

Nous vous glissons également à titre informatif, nos fiches sur la cocaïne, le cannabis et la kétamine ainsi qu'un article issu de notre site internet intitulé "arrêter, comment faire".

Si vous souhaitez échanger plus amplement avec nous, nos écoutants sont joignables 7j/7 de 8h à 2h du matin au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou par tchat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h les week-ends.

Avec tout notre soutien dans vos démarches,

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures

---

Antenne du CSAPA Addictions France des Alpes Maritimes

1770 Route de Grasse
- Bâtiment Le Cary
06600 ANTIBES

Tél : 04 93 34 34 88
Site web : cjc-anpaa06.blogspot.fr/
Secrétariat : du lundi au vendredi de 8h à 16h45
Accueil du public : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 16h45 (fermeture au public le mercredi mais permanence téléphonique)
Consultat° jeunes consommateurs : aux horaires d'ouverture du CSAPA.

Voir la fiche détaillée

CSAPA

6-14, avenue Reibaud
06600 ANTIBES

Tél : 04 93 33 26 82
Accueil du public : Du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 12h
Substitution : Centre méthadone : délivrance sur place du lundi au vendredi de 9h à 13h
Consultat° jeunes consommateurs : Aux horaires du CSAPA. Sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée

CSAPA et PrevAdd (Consultations Jeunes Consommateurs)

7 rue Teisseire
06400 CANNES

Tél : 04 93 69 79 55
Site web : www.urlz.fr/uAMh
Secrétariat : Lundi 9h-12h
13h30-18h-Mardi 9h-12h : 13h30-17h-Mercredi 9h-12h
13h30-16h-Jeudi 13h30-17h-Vendredi 9h-12h : 13h30-16h
Accueil du public : Lundi 9h-12h
13h30-17h-Mardi 9h-12h : 13h30-17h-Mercredi 9h-12h
13h30-16h-Jeudi 13h30-17h-Vendredi 9h-12h : 13h30-16h
Consultat° jeunes consommateurs : Lundi 9h-12h
13h30-17h-Mardi 9h-12h : 13h30-17h-Mercredi 9h-12h
13h30-16h-Jeudi 13h30-17h-Vendredi 9h-12h : 13h30-16h Prendre rendez-vous au 04 93 69 79 51
:
:
:
:
:
:

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Fiche sur le cannabis
- Fiche sur la cocaïne
- Fiche sur la kétamine
- arrêter, comment faire